

**Certification  
des établissements  
de santé pour  
la qualité des soins**

**Je réévalue  
régulièrement le  
niveau de douleur  
de ma patiente en  
utilisant une échelle  
d'évaluation adaptée  
à partir de laquelle  
j'administre le  
traitement prescrit.**

« Le patient bénéficie de soins visant à anticiper  
ou à soulager rapidement sa douleur »

Ce critère est prioritaire dans la certification.

**Patients, soignants, un engagement partagé**



Retrouvez tous nos travaux et abonnez-vous  
à l'actualité de la HAS : [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)



**Qualiscope**  
Vers des établissements  
de santé de qualité  
[has-sante.fr/qualiscope](http://has-sante.fr/qualiscope)